

# Centre de Rencontres Le Rado - Versoix

**PROJET INSTITUTIONNEL**

**LE RADO  
ASSOCIATION**

*24 mars 2011*



# PROJET INSTITUTIONNEL

## Centre de rencontres

### Le Rado - Versoix

<b>0. TABLE DES MATIÈRES</b>	<b>3</b>
Préambule	5
<b>1. L'ORIENTATION INSTITUTIONNELLE ET PÉDAGOGIQUE</b>	
1.1 Pour qui ?	7
1.2 Pourquoi ?	10
1.3 Les valeurs	10
1.4 L'action associative et socioculturelle	11
1.5 L'action éducative	13
1.5.1 Les enfants	15
1.5.2 Les adolescents	17
1.5.3 Le nouveau projet "Galaxy"	22
<b>2. L'ORGANISATION DU CENTRE</b>	
Répartition des fonctions, compétences et tâches des partenaires internes	25
Introduction	25
2.1 Le pilier associatif	26
2.1.1 Rôle et compétences de l'association	26
2.1.2 Rôle et compétences de l'Assemblée générale	27
2.1.3 Rôle et compétences du Comité de gestion	27
2.2 Le pilier professionnel	29
2.2.1 Rôle et compétences du colloque	29
2.2.2 Rôle et compétences de l'équipe d'animation	29
2.2.3 Rôle et compétences de chaque animateur	30
2.3 Usagers et partenaires	30
<b>3. MOYENS MIS EN OEUVRE POUR METTRE EN APPLICATION LES BUTS DE L'ASSOCIATION</b>	
3.1 Ressources humaines	31
3.2 Ressources matérielles	31
3.3 Ressources financières	32
3.4 Les horaires d'ouvertures des différents secteurs	33
Glossaire	34

Le Centre de rencontres "Le Rado-Versoix" est une association sans but lucratif, membre de la Fédération des Centres de Loisirs et de Rencontres (FCLR), ouverte à toutes les personnes intéressées. Il est rattaché à la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FAS'e). Les actions développées s'inscrivent dans le cadre des orientations de la Charte cantonale des centres (1993/2010). Son action est rendue possible grâce aux subventions de la Commune de la Ville de Versoix.



## Préambule

### *BREF HISTORIQUE*

C'est en 1985 que l'association Le Rado est créée sous l'impulsion d'une commission réunissant des conseillers municipaux, le directeur du C.O. des Colombières, le conseiller social et d'autres personnes impliquées dans l'éducation des jeunes.

Quelques points forts:

- Étude présentée par Mme Béatrice Jeannin pour son diplôme des écoles sociales sur le thème: Versoix a besoin d'un lieu pour les jeunes.
- Les premiers acteurs du projet: Georges Emile Schürch Directeur du C.O. Colombières; Michel Jeaggle enseignant; Jacques Mino conseiller social; etc.
- Soutien de M. Ferrero Conseiller Administratif de Versoix.
- Volonté politique, approbation lors du Conseil Municipal (1986).
- Ouverture du centre au chemin de Versoix-la-Ville.
- Signature de la Charte Cantonale des centres de loisirs, centres de rencontres, maisons de quartier, jardins Robinson et terrains d'aventures du canton de Genève (1993).

### *DÉVELOPPEMENT*

En 1990, Le Galaxy est créé dans les anciens locaux de la Fosse. C'est un lieu de danse. Il est géré par un groupe de travail d'adolescents avec l'aide de l'équipe d'animation du centre. Suite à un ré-aménagement du quartier de la gare de Versoix, le bâtiment est démoli. Un nouveau lieu est à l'étude avec nos autorités communales et nous espérons une réouverture prochainement.

En 1992, le centre étend ses activités aux plus jeunes et "Le Radis" voit le jour. C'est l'accueil de trente deux enfants dès l'âge scolaire jusqu'à 11 ans.

Depuis 2008 le Rado possède deux lieux d'animation:

- Les locaux du chemin de Versoix-la-Ville pour les activités enfants du Radis.
- Les locaux du chemin Courvoisier pour les activités adolescents et tout public. Il abrite également le secrétariat du Rado.

### *RÉFLEXIONS*

Ce document reflète l'état actuel de notre réflexion concernant l'orientation de notre action en faveur des jeunes de Versoix et des environs. Il expose d'autre part l'ensemble des règles d'organisation interne. Il remplace tout autre projet élaboré à ce jour par le Comité de gestion, l'équipe d'animation du Centre de rencontres Le Rado-Versoix.

Les bénévoles de l'association, autant que les professionnels du centre souhaitent que ce document soit évolutif et suive les tendances des demandes de la population et les recommandations des autorités de la commune de Versoix. Ce document sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale de l'association et sera en accord avec la convention de partenariat "Commune et Association".

À l'orée des 25 ans de l'association du centre de rencontres "Le Rado-Versoix", la préoccupation première du comité et de l'équipe d'animation est de pouvoir répondre aux demandes du plus grand nombre d'utilisateurs, enfants et adolescents. Nous souhaitons aussi étendre nos relations et impliquer d'avantage les parents ainsi que les aînés de la commune dans des activités pluriethniques et culturelles.

En ces moments d'incivilités croissantes, nous sommes persuadés qu'un plus grand

mélange inter-génération peut dissiper la crainte et l'appréhension envers les jeunes, ainsi que la peur de l'étranger ou de l'inconnu.

L'utilité de l'association Le Rado-Versoix est reconnue par tous les acteurs politiques et sociaux de la commune. Une extension de ses activités auprès d'une population qui augmente rapidement, plus de 13'000 habitants en 2010, doit être envisagée pour satisfaire les demandes des enfants et jeunes, répartis dans cinq écoles primaires et un cycle d'orientation sur le territoire de la Ville de Versoix.

### ***VOLONTÉ***

Nous fixons notre objectif au soutien et développement d'actions et d'animations pour toute la population de Versoix, jeunes et aînés, afin de renforcer les liens et relations entre tous les habitants de la commune ainsi que tous les partenaires du Rado engagés dans l'amélioration du bien-être de la population de Versoix et des environs.

Nous sommes intimement persuadés qu'un partenariat de confiance, solide et durable avec les autorités de la commune est une clé essentielle à la pérennité de ce mouvement citoyen qu'est l'association du centre de rencontres "Le Rado-Versoix"

*Comité de l'association et équipe d'animation*

# 1. L'orientation institutionnelle et pédagogique

## 1.1 Pour qui ?

Dans un objectif général de prévention et de promotion de qualité de vie, l'Association "Le Centre de rencontres Le Rado-Versoix" et le personnel professionnel sont chargés d'une action socio-éducative et socioculturelle destinée aux enfants, aux adolescents et ouverte à l'ensemble de la population de Versoix et de ses environs.

Le choix des activités, la publicité effectuée, les contacts et les collaborations avec les autres institutions et groupements de quartier ont été étudiés pour nous faire connaître et reconnaître comme une institution. Notre identité est proche des besoins et des aspirations de la jeunesse de la Commune de Versoix et de ses environs.

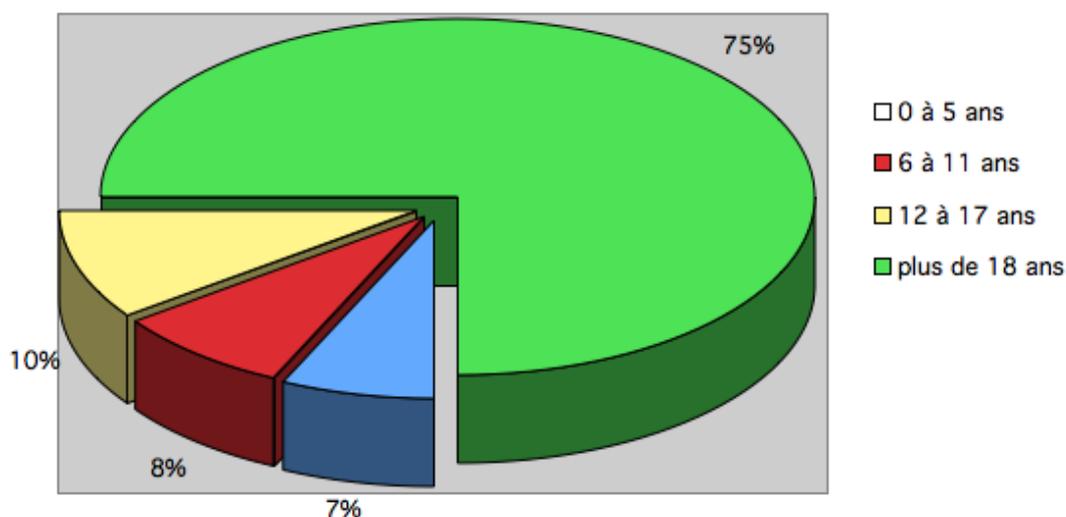
Notre logique d'action et de développement institutionnel est fortement attachée à créer un sentiment d'appartenance et d'adaptabilité vis-à-vis des usagers potentiels de notre secteur d'influence.

Nous avons défini deux grandes catégories d'âges des utilisateurs du Centre de rencontres: les enfants scolarisés jusqu'à 11 ans et les adolescents jusqu'à 17 ans. Dans notre pratique quotidienne, nous avons développé des activités destinées à ces deux classes d'âge.

A fin novembre 2010, la commune de Versoix compte 13'147 habitants, dont:

- 911 enfants de 0 à 5 ans, soit 7% de la population.
- 1069 enfants de 6 à 11 ans, soit 8% de la population.
- 1319 adolescents de 12 à 17 ans, soit 10% de la population.
- 9848 adultes de plus de 18 ans.

Population de Versoix en novembre 2010



### ***Le Radis***

Ce secteur accueille des enfants dès leur scolarisation jusqu'à 11 ans. Il fonctionne sur un mode d'inscription annuel. Il est ouvert tous les mercredis en période scolaire ainsi que durant les vacances d'automne, de février et d'été. Ce secteur est surchargé et en manque de moyens récurrents .

### ***Le Radis "plus"***

Est un projet d'agrandissement du secteur enfant sous forme d'accueil libre pour mieux répondre aux besoins des habitants de la commune. L'Association négocie avec les Autorités de la Commune afin que ce projet puisse être en fonction lors du changement des horaires scolaires de 2012.

Le projet consiste en la création d'un nouveau secteur "Le Radis Plus" pour les enfants âgés de 9 à 11 ans, dans les locaux au chemin de Versoix-la-Ville. (1er étage & combles).

Un problème important mérite d'être également évoqué, à savoir l'écart grandissant entre les attentes des plus jeunes de nos hôtes et celles des plus âgés. L'équipe actuelle ne peut que proposer des activités qui satisfassent le plus grand nombre. Dès lors, les enfants plus âgés s'ennuient vite lorsque nous allons voir divers spectacles ou expositions destinés aux plus jeunes. Ils réclament plus d'activités sportives (foot, basket), ou d'autres activités adaptées à leur âge. C'est donc un certain malaise qui semble persister entre les classes d'âge 5-8 et 9-11 ans, ni les uns, ni les autres, ne pouvant s'exprimer pleinement. Une crainte du grand existe chez les plus jeunes et la difficulté de trouver leurs propres marques est évidente. Nous sommes persuadés que de répartir les enfants en deux groupes sera bénéfique pour un meilleur développement de leur personnalité. Les activités de ce nouveau groupe s'effectueront en parallèle à celles des plus jeunes, mais dans les locaux des étages de la maison. Cette solution nous semble très judicieuse car les fratries se retrouveront sur un même site, ce qui facilitera aux parents la gestion des déplacements. Elle nous permettra aussi d'accueillir jusqu'à une trentaine d'enfants supplémentaires en fonction du personnel mis à notre disposition. En outre, une liste composée d'une quinzaine d'enfants âgés de 9 à 11 ans en attente d'une place a été établie. L'efficacité et la pertinence de cette formule, à savoir la séparation des enfants en deux classes d'âge, a d'ailleurs été démontrée lors des centres aérés d'été précédents.

La mise en place d'un secteur préadolescent se présentera sous la forme d'un accueil libre, tous les mercredis de 8 h à 18 h, encadré par un animateur assisté de 2 moniteurs.

### ***Le Rado***

Ce secteur accueille des adolescents de 12 ans à 17 ans. Il fonctionne sur le mode d'un accueil «libre» sans inscription préalable. Il est ouvert les mardis, mercredis, jeudis, vendredis et samedis avec une moyenne de 24 heures d'ouverture en période scolaire ainsi que durant les vacances d'automne, de février, de Pâques et d'été avec un horaire spécial.

### ***Le Galaxy***

Etait un complément dans l'offre proposée à l'accueil des adolescents de 12 ans révolus à 17 ans. Malheureusement il a disparu suite à un réaménagement du quartier. Avec nos partenaires nous cherchons un nouveau lieu (voir le projet p.21).

### *Le quartier*

Le Centre de rencontres Le Rado-Versoix a aussi pour mission d'être à l'écoute des habitants, de répondre à leurs besoins, de soutenir ou de travailler à l'élaboration de projets qui s'inscrivent dans le développement social et culturel du quartier, ceci afin de renforcer le tissu social.

Permettre aux personnes qui se rencontrent de mieux se comprendre, s'apprécier, quelles que soient leurs différences. En redonnant à chaque individu le sentiment d'appartenance à la communauté, nous suscitons le développement des solidarités, contribuant à prévenir l'isolement.

En favorisant la vie associative, le Centre:

- Incite et aide la population du quartier à devenir des acteurs sociaux responsables de leurs choix, à s'exprimer, à participer à la vie de la cité par la réalisation de projets collectifs et individuels, mais également en favorisant une ouverture d'esprit aux projets émanant d'autres citoyens ou mis en consultation par des instances publiques.
- Promeut l'expression culturelle et démocratique afin que les gens puissent s'ouvrir au monde, s'épanouir en développant leur créativité, partager plaisir et émotions.
- Contribue à l'intégration des diverses populations, reconnaissant ainsi le droit à la différence, pour tendre à l'équité.
- Offre un soutien aux populations fragilisées pour éviter qu'elles ne soient exclues.
- Tend à une amélioration de la "qualité de vie" des usagers du Centre et habitants du quartier.

Toutes ces missions ne sont réalisables que si nous agissons comme des relais d'information et que nous créons des réseaux de contacts fiables et conséquents pour contribuer à renforcer le lien social. Dans ce sens, animer signifie organiser des espaces de rencontres quels qu'ils soient, ouverts et accessibles à toutes et à tous.

Nous souhaitons pour ces prochaines années développer le secteur "Vie associative", et intensifier nos efforts pour que le Centre devienne aussi un véritable lieu d'écoute et d'expression collective.

Nous désirons travailler sur trois axes:

- Développer une stratégie de communication par le biais, entre autre, d'articles, de texte, d'informations dans le journal "Le Versoix-Région".
- Prospector et mobiliser en faisant émerger les besoins et les envies des acteurs associatifs, ainsi que ceux des acteurs du quartier. L'échange des informations doit conduire à des réalisations concrètes.
- Agir, en poursuivant les collaborations existantes telles que la "Fête du Bonhomme Hiver", la Marche Mondiale, etc..., maintenir les réseaux existants (DPIG, Activités parascolaires, etc...), mais aussi proposer de nouveaux projets pour l'ensemble du quartier.

La collaboration avec les institutions du quartier est bien entendu déjà présente. Cependant, elle évolue et nécessite de prendre en compte de nouveaux facteurs. Le Centre propose de:

- Maintenir et développer des liens, promouvoir l'échange entre les différents groupements, associations et institutions du quartier.
- Collaborer, se soutenir et contribuer au renforcement de la vie associative.

- Réunir ses énergies autour de projets communautaires et mener des actions concrètes qui intéressent les habitants.
- Promouvoir l'organisation de soirées, de semaines thématiques, de manifestations, de fêtes en commun.
- Mettre à disposition des locaux et du matériel aux habitants du quartier et autres groupements.

Le Centre de rencontres accueille également les enfants et les jeunes en collaboration avec d'autres institutions. Il est ouvert à toutes propositions émanant des usagers dans la mesure où celles-ci répondent à ses orientations générales.

## 1.2 Pourquoi ?

Les animations du Centre de rencontres contribuent à l'épanouissement individuel en renforçant le tissu social, la rencontre, l'échange et la solidarité dans un objectif général de prévention et de promotion de la qualité de vie.

Pour mettre en application les objectifs de l'institution et la charte cantonale des centres, le Rado-Versoix définit comme suit son orientation générale:

- Favoriser la convivialité et le renforcement du tissu social au niveau du quartier.
- Favoriser la citoyenneté et l'action associative.
- Lutter contre l'exclusion et la marginalisation.
- Contribuer à l'épanouissement et au développement individuel des usagers en répondant à leurs besoins.
- Identifier les problématiques et faire part des situations de fragilité.
- Stimuler la créativité et la découverte.
- Favoriser le développement de la connaissance, l'acceptation et l'affirmation de soi.
- Favoriser la vie collective, l'intégration, la solidarité, l'engagement, le partage.
- Créer du lien social.
- Susciter, encourager et soutenir des initiatives en faveur de l'animation de quartier.

## 1.3 Les valeurs

Les valeurs de référence du Rado-Versoix, dont nous assurons au quotidien la promotion, sont:

- l'éveil et l'épanouissement personnel,
- l'expérimentation d'un savoir faire et un savoir être,
- l'entraide, la solidarité, l'engagement, l'apprentissage du partage, l'apprentissage de la vie en commun,
- l'encouragement et la stimulation de la créativité, de la découverte,
- le développement de la connaissance, l'acceptation et l'affirmation de soi,
- la responsabilisation et l'autonomisation,
- le respect de soi-même et d'autrui, des règles, du lieu et du matériel,
- le niveau de langage.

Toutes nos actions sur le terrain sont des supports, afin de défendre, partager et promouvoir nos valeurs communes.

- accueil sur inscription (mercredis aérés, centres aérés),
- accueil libre,
- ateliers,
- jeux,
- sorties, camps,
- discos au Galaxy,
- groupe de travail d'adolescents,
- petits jobs,
- dialogue et prévention intergénérationnels (DPIG),
- Grève Nautique,
- fêtes, Escalade, Bonhomme Hiver,
- discos de l'Escalade,
- travail de réseau,
- formation de stagiaire,
- groupe ressource,

En privilégiant "l'Être" sur "le Faire", les activités deviennent des supports à la relation. Les valeurs prédéterminent le sens, les buts, les objectifs d'une institution à vocation socioculturelle. Sans valeurs communes à partager, à défendre, à promouvoir, tout notre travail sur le terrain pourrait se résumer à remplir une simple fonction de service pour des «usagers consommateurs».

Le rôle des centres de loisirs et de rencontres pourrait être assimilé à une «soupape de sécurité», tendant à dissimuler les dysfonctionnements de notre société.

Ce n'est pas le cas, puisque la nature même de l'animation socioculturelle est d'accompagner, voire de favoriser, le changement social et culturel en soutenant des processus de participation et de mobilisation des différentes populations concernées.

Toutes ces valeurs viennent en amont du travail effectué sur le terrain, et quelquefois, il nous semble difficile d'en voir les résultats concrets auprès des usagers. En effet, elles sont très généreuses et comportent une bonne dose de vision idéaliste de la société.

C'est pourquoi nous devons y être attentifs en travaillant avec des objectifs sur le court et le long terme. En effet, une grande partie de notre travail s'inscrit dans le présent "ici et maintenant". Lors d'un mini projet d'atelier cuisine, nous sommes en interaction permanente avec les usagers autour d'un support à la relation, qui est la réalisation d'un objectif, tel que le repas du vendredi soir ou le goûter collectif. Sur une courte durée nous ne pourrions pas mesurer les effets des valeurs que nous essayons de transmettre.

La transmission et l'intégration de valeurs telles que: l'entraide, la solidarité, le respect de soi-même et d'autrui, l'écologie ne peuvent s'effectuer que sur le moyen à long terme, en complément à l'action éducative de la famille et de l'école. Cependant, au travers des liens qui se tissent lors des moments d'accueil, la transmission et l'échange de valeurs peuvent se faire.

#### **1.4 L'action associative et socioculturelle**

Les objectifs poursuivis par le Centre de rencontres s'inscrivent dans la politique d'animation socioculturelle et socio-éducative de la FAS'e et sont: le renforcement du tissu social, la rencontre, l'échange et la solidarité, pour toute la population.

## **Le Rado-Versoix collabore ainsi activement au travail de réseau communal.**

*En étant membre actif des réseaux de professionnels:*

- Le DPIG (dialogue prévention intergénérationnel).  
Par son réseau d'échange et d'information entre les professionnels du social, de la santé et de la sécurité, les réunions mensuelles du DPIG sont un tremplin pour la mise en place d'action de prévention, de diagnostic qui permettent une mise en avant des problématiques rencontrées au niveau communal.
- Le Groupe Ressource.  
C'est un groupe composé des travailleurs sociaux œuvrant sur la commune: les animateurs socioculturels, les TSHM (travailleurs sociaux hors murs), les conseillers sociaux du cycle d'orientation et d'un représentant de la commune. Ses réunions régulières permettent l'échange d'informations entre les institutions du quartier et la mise en place de collaboration concrète sur le terrain.

*En organisant et participant à diverses manifestations et fêtes.*

Le Bonhomme Hiver, l'Escalade, la fête de juin, ainsi qu'à la fête de la Jeunesse.

Lors de ces manifestations le Rado-Versoix favorise les collaborations avec les différents acteurs de la commune qu'ils soient bénévoles, adultes, jeunes, ou partenaires dans les actions sociales.

La charte cantonale définit l'action associative notamment comme suit: "L'action associative et socioculturelle destinée à toutes les populations est un travail d'animation que développent les centres avec et pour leur base associative: animation de quartier pour le renforcement du tissu social. Les centres proposent des activités insistant sur le respect et la défense de l'identité de chacun. Ils permettent aux personnes qui se rencontrent de mieux se comprendre, s'apprécier, quelles que soient leurs différences. En redonnant à chaque individu le sentiment d'appartenance à la communauté, ils suscitent le développement des solidarités contribuant à prévenir l'isolement".

L'action associative soutient les missions définissant les objectifs à atteindre qui sont les suivants:

- Promouvoir l'expression culturelle et artistique au niveau communal en favorisant les liens entre les jeunes adultes et les usagers afin qu'ils puissent s'ouvrir au monde, s'épanouir en développant leur créativité, partager plaisirs et émotions.
- Contribuer à l'intégration des diverses populations, reconnaissant ainsi le droit à la différence, pour tendre à l'équité. Nous devons chercher à donner des chances égales à chacun.
- Tendre à une amélioration de la qualité de vie des usagers du Centre de rencontres.

Toutes ces missions ne sont réalisables que si nous agissons comme des relais d'information et que nous créons des réseaux de contacts fiables et conséquents pour contribuer à renforcer le lien social. Dans ce sens, animer signifie organiser des espaces de rencontres quels qu'ils soient, ouverts et accessibles à tous. C'est pourquoi nous nous appliquons à développer une stratégie de communication par le biais du journal local "Versoix Région" par une diffusion plus systématique des événements liés à l'activité du Rado-Versoix, à renforcer le travail de réseau en créant des contacts solides.

## 1.5 L'action éducative

Les objectifs poursuivis par le Centre de rencontres s'inscrivent dans la politique d'animation socioculturelle et socio-éducative de la FAS'e soit :

Le développement personnel de tous les usagers par une relation personnalisée au sein d'un groupe.

Dans la Charte Cantonale des centres de loisirs de 1993, nous pouvons lire:

"L'action éducative, complémentaire à celles de la famille et de l'école pour les enfants et les adolescents, correspond au mandat des centres. L'action éducative repose sur une relation personnalisée ou au sein d'un groupe dans le cadre d'un projet d'animation visant le développement personnel de tous les usagers, en particulier des enfants, préadolescents et adolescents. Les programmes d'animation favorisent l'épanouissement et permettent d'apprendre la vie en commun tout en donnant un sens au temps libre, en aidant chacun à formuler ses intérêts, ses besoins, à élaborer un projet personnel.

Les activités sont des supports à la relation, l'accueil, l'écoute. Elles valorisent les notions de socialisation, d'ouverture au monde, de décloisonnement, de convivialité et d'humour. Elles développent les échanges, le partage et la solidarité. Les centres suscitent les activités de groupe et la participation active : on ne fait rien pour les gens si on ne le fait pas avec eux.

Il s'agit de développer les capacités de jugement et de raisonnement, l'expérimentation, l'apprentissage des savoir-faire et de la débrouillardise: donner aux jeunes la possibilité de se prendre en charge. Pour éviter qu'ils n'aient qu'un rôle de consommateurs d'activités, les équipes d'animation les motivent et les aident à prendre des responsabilités, les encouragent à s'investir dans la vie du centre.

Les projets d'animation permettent la transmission de valeurs comme la tolérance, la compréhension entre personnes différentes, l'esprit d'équipe, l'estime de soi, l'entraide. Les jeunes sont appelés à observer les règles du jeu basées sur le respect d'eux-mêmes, des autres et de l'équipe d'animation.

Les centres participent à l'épanouissement des jeunes en tenant compte de leur rythme et de leurs attentes. Ils favorisent leur autonomie et leur créativité, l'expression de leur personnalité.

En offrant un espace d'expérimentation, les centres donnent l'occasion à l'enfant de réaliser quelque chose par lui-même, et d'en tirer une certaine fierté; ils favorisent les contacts avec les autres enfants, tels qu'ils sont.

Les centres soutiennent la réalisation des projets personnels ou de groupe en mettant un certain nombre de moyens à disposition: financement, ateliers, locaux, etc.

Dans le cadre de leur action éducative, les centres rendent service aux familles en leur proposant des activités d'accueil ou de prise en charge pendant les congés ou les vacances des enfants".

Dans ce cadre, que peut-on transmettre aux enfants et aux adolescents? Comment s'effectue le développement personnel des jeunes? Comment doit-on s'y prendre pour stimuler la capacité d'apprendre?

Il est important de considérer l'acquisition de connaissances et le développement de la pensée de l'enfant et du jeune en lien avec le champ socioculturel de façon plus large. Comment se construisent la réflexion, le jugement, la créativité intellectuelle et artistique, la technique, l'imagination, l'organisation collective et constructive de la vie sociale?

Il y a là un véritable enjeu pour toute société et qui prend une acuité particulière dans la nôtre, puisque ses bagages culturels semblent s'enrichir et se complexifier rapidement, alors que des liens de solidarité entre les générations se trouvent pris dans de fortes tensions. Que peut faire l'animation socioculturelle?

Les centres de loisirs sont riches de lieux informels d'apprentissage à exploiter, car le rôle de l'animateur socioculturel n'est pas de "montrer le savoir" au jeune, mais de permettre la mise en scène du sens et de la façon de vivre ensemble en société, d'élaborer un cadre qui permet la transmission des valeurs et qui contribue à la construction de leurs identités. Notre but est d'aider l'enfant et l'adolescent à donner un sens à son temps libre, à favoriser de nouvelles expériences dans un cadre sécurisant, à prendre de nouvelles responsabilités et à privilégier l'autonomie; en bref, aider l'individu à devenir citoyen. Pour permettre aux participants la mise en œuvre de ces apprentissages, il est aussi important de souligner combien ils ont besoin d'avoir des partenaires qui leur reflètent une image positive.

## 1.5.1 Les enfants – secteur "le Radis"



Le Radis propose aux enfants un espace et un encadrement accueillants et chaleureux. Dans ce contexte, les enfants peuvent s'adonner à certains loisirs et retrouver leurs camarades en dehors du cadre scolaire. En même temps, l'équipe d'animation favorise le développement de leur autonomie en leur enseignant le respect des autres, des règles, du lieu, du matériel et du langage. Elle est à l'écoute des enfants, cherche à éveiller leur créativité, leur sens de la responsabilité et de la tolérance en leur proposant des activités diverses.

En complément de son rôle éducatif, l'équipe du Radis tient un rôle préventif face à d'éventuels problèmes rencontrés tel que familiaux, scolaires ou sociaux. Les enfants trouvent l'attention et le soutien dont ils ont besoin. La prévention permet de canaliser leur agressivité. L'équipe s'attache à mettre en place un cadre et des règles de vie adaptés. Elle organise leurs loisirs en encourageant l'apprentissage de la vie en groupe et le développement de relations de confiance.

### *Modalité d'accueil*

Le Radis fonctionne exclusivement avec un système d'accueil sur inscription. 32 enfants scolarisés jusqu'à l'âge de 11 ans sont pris en charge tous les mercredis de l'année et des semaines des centres aérés d'automne et de février. Lors des vacances d'été, le centre aéré accueille 48 enfants par semaine. Deux groupes d'enfants doivent alors être distingués. Un premier comprenant les enfants scolarisés jusqu'à l'âge de 8 ans, et un second destiné aux préadolescents âgés de 9 à 11 ans. Cette répartition nous paraît plus appropriée afin d'offrir des activités adaptées à leur âge durant les huit semaines du centre aéré d'été.

Le système d'accueil sur inscription a été institué à la demande des parents travaillant à plein temps et souhaitant une prise en charge continue avec des horaires fixes. En plus, depuis septembre 2010, le Radis teste un accueil de 4 enfants supplémentaires à la demi journée.

Le Radis dispose de vastes locaux confortables et bénéficie d'une situation géographique entre lac et forêt, permettant de proposer aux enfants des activités variées durant des journées complètes. Le prix de la journée est calculé pour être accessible à tous.

### *Les activités aérées*

Nos activités sont fondées sur un projet pédagogique visant à poursuivre et développer une action socio-éducative, complémentaire à celles de la famille et de l'école. Ainsi, durant les activités aérées, les enfants s'approprient un espace, des ressources matérielles tout en bénéficiant de la compétence et de l'écoute d'une équipe d'animation. Chaque enfant est libre de participer ou non aux activités que nous leur proposons. Dans ce cadre, ils aiguisent leur sens critique et deviennent maîtres de leurs décisions et apprennent à s'engager. Par l'apprentissage de certaines techniques artistiques et de différents jeux, les enfants entraînent et développent également leur savoir-faire et savoir-être.

### *Objectifs socio-éducatifs*

Grâce à toutes ces activités, le Radis vise à atteindre des objectifs socio-éducatifs spécifiques comme par exemple:

- Permettre à certains enfants de faire leur première expérience de vie communautaire en dehors du contexte familial et scolaire.
- Encourager un processus de socialisation et d'autonomie des enfants.
- Favoriser le développement personnel et la mise en place de liens sociaux.
- Partager un mode de vie communautaire (participation aux prises de décision et aux tâches communes).
- Encourager chaque enfant à "trouver sa place" et à expérimenter de nouvelles relations avec autrui.
- Favoriser de nouveaux contacts entre l'équipe d'animation et les enfants, et entre les enfants eux-mêmes.

### *Les sorties*

En organisant des excursions riches en expérience et en découverte, nous offrons la possibilité aux enfants d'élargir leur connaissance régionale en leur faisant visiter différents lieux de Suisse romande.

Ces sorties permettent, non seulement de sensibiliser les enfants à différents aspects culturels (par ex. musées, vie à l'alpage, patrimoine historique) mais également de les initier à des activités sportives diverses.

### *Les journées quartiers*

Le Radis s'ouvre sur le quartier 6 à 8 mercredis par année pour des animations destinées à toute la population, enfants, parents et habitants de Versoix.

Sont organisées des journées:

Football, cirque, contes et légendes, disco, ainsi que des sorties neige.

Ces journées permettent aux habitants des divers quartiers de se rencontrer.

### *Les liens avec les parents*

Le travail de l'équipe d'animation consiste à tisser et à entretenir des liens avec les parents des enfants pris en charge.

Nous avons des contacts réguliers avec certains parents tout au long de l'année, grâce à des échanges informels avant et après les activités des enfants. L'équipe encourage les parents à se rencontrer au travers d'événements ponctuels comme les fêtes de quartier ou en organisant des réunions, des animations pour présenter les activités réalisées par les enfants.

### *La collaboration avec d'autres institutions et groupements.*

La collaboration avec les autres institutions scolaires ou parascolaires, avec les acteurs sociaux locaux tels que les associations de quartier, les TSHM et les centres d'animation de la région, permet évidemment de travailler de manière complémentaire.

## 1.5.2 Les adolescents - secteur "le Rado"

Le secteur adolescents du Centre de rencontres Le Rado-Versoix se divise en deux entités: le Rado et le Galaxy.

Nous proposons aux jeunes de Versoix et de la région un accueil "libre".

Par accueil libre, nous entendons:

- Une structure et un espace dédiés à l'accueil, permettant de "s'installer" dans le lieu.
- Un accueil professionnalisé par la présence de professionnels du travail social permettant l'échange d'idées et une expérimentation des règles du "vivre ensemble".
- La gratuité et le libre accès.
- Aller et venue libre, sans temps de présence délimité.
- Pas d'inscription à une activité déterminée; ouverture à tous.
- La valorisation des personnes et des savoirs, "faire avec" à contrario du "faire pour" (pas d'activités pré établies, pas de savoir spécifique à dispenser, l'activité peut être présente comme support à la mise en relation).

Nous proposons aussi dans le cadre de l'accueil libre, des activités sur inscriptions (sorties, tournois, camps, etc...).

Le cadre et les règles sont deux éléments indispensables en accueil libre. C'est grâce à ce cadre et à ces règles que les usagers peuvent fréquenter le lieu en toute sécurité, sans être sujets à des discriminations liées à leur statut social, culturel, leur âge ou leur religion.

Nous devons être attentifs:

- Au respect des règles communes du lieu.
- Au respect du règlement, du langage.
- Au respect de l'autre, des adultes, de soi.
- A l'accueil des nouveaux, des plus jeunes.
- Au respect du matériel.
- A la mixité sociale, culturelle.
- A la mixité filles-garçons.
- A ne pas être un ghetto.

Par conséquent, nous devons veiller à "faire vivre" le cadre et les règles, en informant, en encourageant la participation, en régulant et en recadrant.



Le Rado accueille les adolescents âgés entre 12 et 17 ans et leur permet de faire des expériences au sein de la collectivité en toute sécurité. Dans cet espace, l'équipe d'animation transmet des valeurs et des règles nécessaires au déroulement de la vie quotidienne.



Le Rado est un point de repère dans la ville, dans le quartier. C'est un lieu de détente, de retrouvailles.

C'est un espace reposant, ludique, où le jeune est écouté et reconnu pour ce qu'il est.

C'est un lieu de créativité, où le jeune est incité à gérer son temps libre. Chaque usager est encouragé à prendre des responsabilités selon ses possibilités.

C'est un lieu de civilisation et de culture, où le respect, la solidarité, l'engagement personnel sont valorisés. L'équipe d'animation s'inscrit en faux, face aux attitudes d'individualisme, de consommation et d'activisme effrénés. Elle cherche à instaurer un climat de convivialité, d'épanouissement partagé. Elle favorise l'autonomie de la réflexion. Elle vise à stimuler le regard critique sur l'activité humaine.

C'est un lieu d'information, de prévention où l'utilisateur peut obtenir de l'aide lorsqu'il rencontre des difficultés d'ordre social, scolaire, sanitaire ou d'orientation professionnelle. Une attention particulière est portée aux phénomènes de violence et nous visons à en faire un espace de sécurité affective.

Les adolescents ont accès à une cuisine sur mini projet, une salle avec divers jeux de billard, baby-foot, console de jeu, une grande cour (panier de basket et/ou buts de foot).

La toute nouvelle salle polyvalente leur est également mise à disposition pour des projets spécifiques, tels que ateliers divers, fêtes, bistrot ados, etc..., proposés soit par les jeunes, soit par l'équipe d'animation.

Les jeunes ont de la difficulté à trouver une place dans le monde du travail, dans leur quartier, dans leur famille. Ils viennent au Rado car là ils ont une place, ils se retrouvent entre pairs mais ils viennent également se confronter aux adultes pour transgresser des règles. En révolte face aux règles que les adultes leur imposent, ils essaient de créer un lieu où ce sont eux qui règnent et eux qui imposent leurs règles. Ce processus est à l'opposé d'une intégration des valeurs de civilité que nous défendons. Nous devons travailler avec ces différents constats et, évidemment, accepter d'entrer en conflit chaque fois que cette valeur fondamentale de civilité et de citoyenneté est ou menacée d'être malmenée. La gestion d'un conflit permet également au jeune de se structurer, de se responsabiliser, d'évoluer vers le monde adulte. "Reprendre" les adolescents de la sorte permet également de leur offrir un modèle d'appartenance citoyenne.

Le projet d'animation du secteur adolescent comporte différentes démarches ou actions que nous mettons en œuvre.

### *Les valeurs fondamentales*

L'équipe d'encadrement fait valoir les valeurs fondamentales de la "charte cantonale des centres de rencontres et de loisirs" de la FAS'e et les règles basiques de civilité. Ceci pour favoriser l'accès des jeunes à la citoyenneté. Nous prenons soin de la cohésion de notre équipe. Les animateurs et les moniteurs sont impliqués avec la même intensité en occupant une place d'adulte au travail pour que soient garantis la sécurité et le développement des adolescents. Chaque encadrant est porteur des trois axes:

- axe normatif
- axe affectif
- axe des échanges réciproques.

Par l'axe normatif, il s'agit de faire respecter certaines règles auxquelles les jeunes peuvent venir se confronter.

En ce qui concerne l'axe affectif, il s'agit d'accueillir, d'écouter activement la manière dont l'adolescent est affecté par sa réalité.

Quant aux échanges réciproques, il s'agit de vivre des moments conviviaux dans une relation d'équivalence favorisant le développement de projets avec le jeune.

Pour parvenir à une relation équilibrée entre l'équipe d'animation et les jeunes, les trois axes doivent être vécus dans la relation socio-éducative. Ceci afin d'éviter de focaliser un rôle sur une personne par exemple: l'animateur "méchant" qui fait respecter le règlement et le moniteur "sympa" qui ne sait pas faire respecter les limites.

### *L'accueil "libre"*

L'accueil se fait sur la base d'une carte d'accès. Pour obtenir cette carte, le jeune doit prendre connaissance, adhérer, accepter et signer le règlement du secteur adolescents du centre. Cette carte n'a pas pour objectif de restreindre l'accès au lieu mais davantage de responsabiliser le jeune sur son comportement au centre.

La mise en place de cette carte d'accès est un moyen d'amener un sentiment d'appartenance au groupe de pairs et introduit un "rite de passage"

Nous tentons de susciter les envies et les demandes plutôt que de tout offrir directement sur un plateau. Dans ce but, nous restreignons l'accès automatique à tous les jeux ou toutes les prestations. Ainsi le jeune est en contact avec ses désirs et doit entrer en relation avec l'adulte pour négocier et obtenir la réalisation de son mini projet. L'animateur investit la relation à l'adolescent dans l'idée de faire jaillir en lui un mini projet où les deux deviennent acteurs. Cet apprentissage de la négociation permet au jeune de se confronter aux règles et, surtout, d'évoluer vers la responsabilité citoyenne.

Nous accueillons des jeunes âgés de 12 à 17 ans. Cela fait une grande différence d'âge entre les plus jeunes et les plus âgés parfois difficile à gérer sur le terrain mais nous voulons éviter le "cloisonnement intergénérationnel". Nous sommes de plus très attentifs à ce que les plus âgés quittent les lieux dès leurs 18 ans.

### *Notre fonctionnement*

Est une mise à disposition "accès libre" pour le billard et le baby-foot, ces jeux restent un outil important dans la relation avec les jeunes. Il est important de rappeler les règles du jeu, de se mettre d'accord sur celles-ci avec les jeunes, mais de rester ferme sur la manière de jouer (pas de lancers de balles, pas de coups de queues de billard, éviter les insultes). Fair-play et convivialité.

Tous les jeux de société, les ballons, les buts, le foot-tennis ainsi que le ping-pong sont mis sous clé et peuvent être demandés à l'équipe d'animation qui donnera les jeux en "main propre" et rappellera le bon usage et la restitution du jeu au complet à celui qui le sollicite en échange de sa carte d'accès. Cela amène, pas à pas, à la responsabilisation des jeunes.

La cuisine ouvre sur gestion accompagnée d'un animateur. Si une envie émerge de faire un goûter (crêpes, gâteau etc.) ou un repas nous accompagnons les jeunes dans la réalisation de leurs projets. Le choix et l'organisation de certaines activités sont laissés à leur initiative.

Les vendredis soir il y a un repas ou une petite buvette. Les deux premiers inscrits comme cuisinier choisissent le menu, vont faire les courses, confectionnent le repas. Celui-ci est gratuit pour eux. Dans le cas où il y a une forte demande de jeunes pour être cuisinier nous organisons un tournus en lieu et place du principe des deux premiers inscrits. Les autres jeunes présents au repas payent CHF 5.-.

Si aucun jeune ne montre une envie particulière de confectionner un repas, l'activité tombe. Les animateurs et moniteurs présents lors de l'ouverture du soir partagent le repas.

Nous négocions avec les jeunes, lors des ouvertures, la possibilité d'écouter de la musique. Néanmoins nous fixons le volume pour que cela reste à un seuil agréable pour tous. Nous devons nous entendre parler sans devoir hurler.

La carte d'accès au Rado et Galaxy, avec les horaires au dos, est émise sur présentation d'une pièce de légitimation, soit de l'abonnement de bus ou de la carte de collégien, et sur approbation du règlement. Nous remplissons le formulaire avec le jeune (nom, prénom, adresse, téléphone portable, téléphone des parents). C'est l'occasion d'entrer en contact avec lui, de lui expliquer les règles, le cadre, de lui présenter l'équipe et le lieu. Dès lors, nous envoyons aux parents un petit dépliant informatif sur les activités du centre. Le Rado est un lieu d'intégration sociale. Le jeune, en particulier le nouveau venu, n'est pas laissé à lui-même ou dans l'anonymat. L'échange, le dialogue sont les moyens privilégiés pour créer la confiance et consolider les liens, ainsi que pour faire émerger les aspirations.

#### *Nos réponses en cas de transgression des règles:*

Chaque transgression est traitée.

Dans un premier temps par deux des adultes présents au moment des faits lors d'une discussion au bureau avec le jeune, lorsque cela est possible. Si une transgression est plus importante, où si le jeune n'est pas collaborant nous excluons le jeune, prenons contact avec les parents pour fixer un rendez-vous en présence du jeune afin qu'il puisse être réintégré.

Nous exigeons une réparation. Lorsque cette dernière est obtenue, nous "remettons les compteurs à zéro" et nous le formulons au jeune. Il est ainsi informé qu'il est à nouveau le bienvenu au centre s'il respecte les règles.

La gestion des conflits fait partie intégrante de la relation avec les jeunes. C'est une manière que le jeune utilise pour se structurer. En revanche, l'équipe doit être claire face aux règles minima à appliquer et les barres au-dessous desquelles il n'y a pas de négociations possibles.

Pour atteindre ces différents objectifs, nous avons mis en place les initiatives suivantes:

- Une réunion une fois par mois avec l'équipe au complet du secteur adolescents pour se transmettre les informations qui demandent un temps de réflexion: difficultés rencontrées, attention particulière à avoir auprès de certains jeunes ou enfants, rappeler le fonctionnement.
- Le cahier de bord à remplir par tous; il permet de retranscrire les informations factuelles et le sentiment global de la journée. Il est utilisé régulièrement en réunion hebdomadaire, ceci afin d'avoir une réflexion plus approfondie par rapport aux jeunes rencontrant des difficultés. Étant donné que les informations à propos d'un adolescent ou d'un groupe de jeunes circulent mieux au sein de l'équipe, cela permet de renforcer notre cohésion. Cela est également perçu par les adolescents.

## RÈGLEMENT DU RADO

L'équipe d'animation et le comité du RADO accueillent les jeunes de 12 à 17 ans munis de la carte d'accès.

1. L'alcool et les drogues sont interdits. La cigarette est interdite à l'intérieur des locaux.
2. Tout jeune en possession d'objet dangereux sera exclu du Rado.
3. Pas de gros mots, pas d'insultes au Rado.
4. Ne tiens pas de propos racistes, ni sexistes.
5. Respect! Respecte tes copains, Respecte les adultes.
6. Pas de jeux de bagarre à l'intérieur des locaux.
7. Respect! Respecte le matériel, Respecte les locaux.

Ce lieu vous est mis à disposition par la Commune de Versoix. L'association du Rado-Versoix en est responsable et se réserve le droit d'exclure temporairement ou définitivement les personnes qui transgresseraient ce règlement.

L'équipe d'animation et le comité du Rado-Versoix.

### 1.5.3 Nouveau projet " New Galaxy"



#### *Historique:*

Le Galaxy est une entité du centre de rencontre "Le Rado-Versoix". Créé en 1990 dans les anciens locaux de la Fosse par des jeunes de Versoix ex utilisateurs du Rado. Ces jeunes voulaient créer un espace pour les plus de 17 ans. C'était un lieu de détente et de danse géré par des jeunes et soutenus par l'équipe d'animation du centre. Des soirées extraordinaires ont eu lieu, comme les fameuses soirées de l'Escalade. Le Galaxy a été détruit en 2008 pour céder sa place au grand projet de la place de la Gare de Versoix. Le Galaxy aurait eu 20 ans en cette année 2010.

#### *Le "nouveau" projet:*

C'est une volonté conjointe des autorités de la commune et de l'association de recréer un nouveau lieu pour les jeunes de Versoix et des environs. Certains lieux ont été évoqués dont l'*ancien garage à vélos du C.O. des Colombières*. Un groupe de travail de l'association analyse les possibilités d'aménagements de ce lieu. Un projet sera soumis aux autorités de Versoix pour approbation.

En règle générale, le projet consisterait à créer un espace de huit mètres de large sur toute la longueur du garage, vingt-deux mètres, côté route de St Loup. Ceci permettrait d'utiliser la sortie de secours déjà existante du garage donnant sur le préau inférieur du C.O. près des salles de gym et de l'aula. Cet espace est déjà équipé en eau, électricité et évacuation sanitaire.

En consultation avec les Autorités de la commune, il est sorti de nos délibérations que la variante suivante serait la plus adaptée à la topographie des lieux et aux besoins du Centre de rencontres.

L'actuelle sortie de secours serait utilisée comme "entrée principale" et comme sortie de secours, donc via le préau inférieur du C.O. jouxtant les salles de gymnastique. Une deuxième sortie de secours devra être aménagée à l'opposé de l'entrée et pour ceci il faudra créer un couloir en utilisant l'accès existant du garage à vélos dans le chemin des Colombières, contigu aux locaux de la Protection Civile (PC) Le couloir servirait de sortie de secours en débouchant dans le chemin des Colombières.

Cette solution présente de nombreux avantages.

- Zone d'accueil sécurisée car dans le préau inférieur du C.O.
- Zone déjà existante pour garer les deux roues.
- Porte d'accès en contrebas minimisant les échappées sonores.
- Sortie de secours débouchant sur un chemin à très faible circulation.
- Pas d'obstacle masquant la visibilité sur le chemin des Colombières.
- Pas de surveillance requise pour le couloir de secours.

C'est pour ces raisons essentielles que nous préconisons cette version du futur "New Galaxy".

***Le concept:***

Le nom "New Galaxy" est utilisé comme référence au local du chemin Vandelle et n'est, à ce point du projet, nullement le nouveau nom du lieu.

Nous voulons créer un lieu de détente et de danse pour, en priorité, les jeunes adolescents de Versoix et des environs âgés de 12 à 17ans. Une auto gestion ou gestion libre n'est pas d'actualité. Nous souhaitons former un groupe de jeunes pour organiser et gérer ce lieu. Ils seront responsables du calendrier des événements qui se dérouleront au "New Galaxy", de l'animation des soirées ainsi que du matériel à disposition. Un cahier des charges sera élaboré conjointement entre l'association, les animateurs et le groupe de fonctionnement. Une charte de comportement pour les utilisateurs sera aussi élaborée, spécifiant les conditions d'accès, carte de membre, et que le lieu est non fumeur, sans alcool et sans drogue.

***Pour qui ? :***

Principalement pour les jeunes de 12 à 17 ans de Versoix et de ses environs. La proximité du Cycle d'Orientation des Colombières, fréquenté par plus de 600 élèves de cette tranche d'âge, nous assure d'une bonne fréquentation future du lieu.

Nous souhaitons partager ce lieu pour qu'il soit disponible à tous et à toutes associations partageant les mêmes buts pour le développement du bien-être de la population versoisienne.

Dans une phase ultérieure, nous envisageons la possibilité d'ouverture aux particuliers versoisiens sous une forme contractuelle dont les modalités sont à définir.

***Démarche:***

- Phase 1: L'association Le Rado-Versoix souhaiterait que le conseil communal avalise le principe de ce projet et que sur cette base, il nous concède l'utilisation de cette surface et qu'il obtienne les autorisations nécessaires à sa réalisation.
- Phase 2: Fort de cet aval, nous souhaitons une concertation bipartite, Commune - Rado, pour concevoir un projet de construction et d'aménagement des éléments vitaux pour la réalisation de ce lieu, tel que l'emplacement des structures rigides, murs et parois, espace sanitaire, les points d'eau et distribution du courant électrique, ventilation ainsi que la mise en conformité aux conditions anti feu et autres.
- Phase 3: Une réflexion partagée sur un projet d'aménagement de l'espace intérieur, sur l'emplacement et construction d'espaces de rangement, ainsi que sur les éléments de finitions, tel que l'insonorisation, les peintures, revêtements et équipements.
- Phase 4: Une réflexion approfondie sur les modalités de gestion de ce lieu, des responsabilités et du niveau d'implications du centre de rencontres et toutes autres associations intéressées dans l'utilisation du lieu.
- Phase 5: Trouver un modus vivendi acceptable pour tous les acteurs impliqués.

Une analyse financière de chaque étape doit être élaborée, en concertation avec les instances communales, pour concevoir un budget global du projet "New Galaxy" qui

sera soumis aux autorités pour approbation. Notre volonté est de présenter un projet qui reflète les désirs de la jeunesse en tenant compte des contraintes financières de notre commune. Nous souhaitons une réflexion et un travail participatif des différents acteurs, une implication dynamique des jeunes de Versoix.

Le comité de l'association Le Rado-Versoix dans son ensemble, ainsi que l'équipe d'animation, approuvent et soutiennent ce projet.

***Soutien des Autorités de la commune:***

Nous avons reçu un soutien et une réponse favorable des Autorités de la commune. Suite à une réunion dans le locaux de la Mairie, un plan d'action a été élaboré et sera le fil conducteur des prochaines étapes pour la réalisation du projet.

1. Préparation des nouveaux plans d'aménagement du lieu. Le Rado. (plans exécuté le soir même).
2. Contact avec le DCTI pour préparer la remise du dossier. Gérance de la Mairie.
3. Présentation au DCTI en vue de l'obtention des autorisations.
4. Estimation du plan financier.
5. Soumission et mandat à un architecte.
6. Développement du concept d'exploitation: principes d'animation, règlements, personnel.

Les deux premiers points sont réalisés et le projet a reçu un accueil favorable au DCTI. Un groupe de travail bipartite doit être mis sur pied prochainement.

Parallèlement, le comité de l'association présentera à la FAS'e, une demande d'augmentation des ressources humaines du Centre pour couvrir les besoins en animation de ce nouveau lieu.

Le projet avance.

## 2. L'organisation du Centre de rencontres

### Répartition des fonctions, compétences et tâches des partenaires internes

#### *Introduction*

Le Centre de rencontres Le Rado-Versoix est organisé sous la forme d'une Association au sens des articles 60 à 79 du Code Civil Suisse.

Le mandat de l'association du Rado-Versoix est défini par la loi relative aux Centres de loisirs (J.6.11) du 15 mai 1998 et par la Charte cantonale des centres du 22 septembre 1993\*.

L'association fait partie de la Fédération des centres de loisirs et de rencontres (FCLR) où sont regroupés tous les centres. Les quatre partenaires de la structure cantonale sont: La Fédération des centres de loisirs et de rencontres (FCLR), la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FAS'e), l'Association des communes genevoises et les syndicats signataires de la Convention collective de travail pour le personnel.

La FAS'e édicte des normes cantonales, assure la distribution des ressources entre les centres concernant le personnel d'encadrement (animateurs et moniteurs) et elle est l'employeur du personnel. Les associations sont par délégation les "employeurs quotidiens" des animateurs mis à disposition du centre par la FAS'e.

Les associations des centres sont subventionnées par les communes pour les frais de fonctionnement (gestion d'équipement et d'animation). Les communes mettent à disposition des centres des locaux et des services. Les associations gèrent leur budget de fonctionnement, dont elles sont responsables et ont des ressources propres, produit de leurs activités.

Chaque centre a deux partenaires internes: des bénévoles, organisés en association et des professionnels, mandatés par la FAS'e. Ils constituent les deux piliers du centre: Le pilier associatif et le pilier professionnel.

Le rôle et les compétences de chaque partenaire sont définis par les dispositions cantonales (Loi J 6.11, Charte\* et Convention collective de travail) et les normes et décisions de la FAS'e.

Au plan interne, le rôle et les compétences de chaque organe sont définis par les Statuts et le présent Projet institutionnel du Centre. Concernant le pilier associatif, le Projet précise le rôle et les compétences de l'Assemblée générale et du Comité de gestion en conformité des statuts. Concernant le pilier professionnel, il précise le rôle et les compétences du colloque et de chaque animateur.

D'une manière générale, nous essayons de développer une action ordonnée selon un modèle de fonctionnement privilégiant des allers-retours entre théorie et pratique. Cette dialectique permet de favoriser un processus de communication qui met en interaction l'équipe d'animation et le comité de gestion afin de développer une forme d'intelligence collective où la capacité de réflexion, du savoir agir et de prendre des décisions ensemble, est primordiale.

---

\* «La Charte cantonale des centres de loisirs, centres de rencontres, maisons de quartier, jardins Robinson et terrains d'aventures du canton de Genève», Genève, FAS'e, septembre 1993 et resignée en janvier 2010. La Charte est un texte de référence pour tous les partenaires du système cantonal des centres. Elle complète et développe les éléments contenus dans la nouvelle loi J.6.11.

## 2.1 Le pilier associatif

### 2.1.1 Rôle et compétences de l'association

L'Association du Centre de rencontres "Le Rado-Versoix" a été créée par une Assemblée générale constitutive en 1986. Les premières ouvertures régulières ont été effectives en automne 1986.

L'Assemblée générale a approuvé les statuts de l'association. Les statuts ont été modifiés le 25 mai 2000 et sont régulièrement remis à jour.

Les buts et l'organisation de l'association sont définis dans les statuts. Ces statuts établissent que l'association est sans but lucratif, confessionnellement et politiquement neutre et qu'elle a pour but la mise en activité, la gestion et l'animation du Centre de rencontres en tenant compte des besoins de la population de la commune dans son ensemble.

L'association est:

- Attentive aux besoins réels de la population, l'informe de ses activités, sollicite ses propositions.
- Elle s'efforce de rassembler les forces nécessaires à la poursuite de ses buts.
- Elle favorise la concertation entre les groupes qui sont actifs dans son environnement pour promouvoir l'action socioculturelle et associative.
- Elle développe une relation par laquelle l'intérêt de l'utilisateur rejoint celui de la collectivité.
- Elle met ses équipements à disposition et peut prêter ou louer des locaux, dans le respect de la convention cadre d'utilisation des locaux, ou d'une convention similaire établie avec l'autorité communale.

L'association est composée de membres individuels, de membres collectifs et de membres de droit comme les délégués de la Commission Sociale qui représentent l'autorité communale. Toute personne physique manifestant de l'intérêt pour la vie de l'association et tout groupement, société ou paroisse ayant son siège dans la commune et y exerçant son activité principale, peut devenir membre de l'association à condition de faire une demande d'adhésion, approuvée par l'Assemblée générale et de payer la cotisation annuelle. Les employés de la FAS'e, animateurs et moniteurs, travaillant dans le centre ne peuvent pas devenir membres de l'association.

Les organes de l'association sont:

- L'Assemblée générale.
- Le Comité de gestion.
- Les vérificateurs des comptes.

C'est l'Assemblée générale qui élit les vérificateurs des comptes parmi les membres de l'association qui ne font pas partie du Comité. Les vérificateurs rendent compte de leur travail directement à l'Assemblée générale comme condition préalable pour que l'Assemblée donne décharge au Comité de gestion pour son activité durant l'exercice écoulé.

## **2.1.2 Rôle et compétences de l'Assemblée générale**

L'Assemblée générale est le pouvoir suprême de l'association. Elle est l'organe de décision et détermine la politique générale, les orientations annuelles, les principaux objectifs de l'association, la politique budgétaire ainsi que le projet institutionnel du Centre de rencontres.

Elle est composée par les membres individuels, collectifs et de droit, avec une seule voix délibérative par membre. Les employés ont le droit de participer à l'Assemblée avec voix consultative.

L'Assemblée générale a les compétences suivantes selon les statuts (article 5). Elle se prononce sur tout objet figurant à l'ordre du jour et notamment sur:

- L'approbation du procès-verbal de la dernière Assemblée générale.
- L'approbation des rapports d'activités et des comptes de l'exercice écoulé.
- L'admission ou l'exclusion des membres.
- Les propositions de modification de statuts.
- Le montant de la cotisation annuelle.
- L'adoption du programme et des projets d'animation.
- Elle élit les membres du Comité de gestion.
- Elle élit deux vérificateurs des comptes et un suppléant.
- Elle donne décharge au Comité de gestion pour son activité durant l'exercice écoulé.

## **2.1.3 Rôle et compétences du Comité de gestion**

Le Comité est l'organe exécutif de l'association. Il nomme au minimum un/une président/e, un/une vice-président/e, un/une secrétaire et un trésorier. Il a les compétences suivantes selon les statuts (article 6):

- Il est constitué des membres bénévoles élus par l'Assemblée générale. La commune de Versoix ainsi que les associations de parents (APEV, APECO) et le Cycle d'orientation des Colombières de Versoix disposent, s'ils le désirent, d'un siège au comité. Ces derniers préciseront à l'Assemblée générale leur intention pour l'année à venir. Les animateurs participent au Comité avec voix consultative. Les moniteurs et le personnel administratif et technique peuvent désigner un représentant au Comité avec voix consultative.
- Il est le répondant du Centre de rencontres devant l'assemblée générale et le garant face aux autorités communales, au public, aux utilisateurs. Le Comité gère et représente l'association en conformité avec les statuts et les décisions de l'Assemblée générale. Il engage valablement l'association vis-à-vis des tiers par les signatures conjointes du/de la Président/e ou du/de la vice-président/e et d'un autre membre du comité.
- Il doit rendre des comptes sur les subventions qu'il reçoit et les budgets d'encadrement qui lui sont attribués. Il établit les demandes de subvention à l'intention de la Commune de Versoix. Il doit aussi argumenter les projets de budget qu'il élabore.
- Il représente l'association à la FCLR.

***Ses compétences sont de deux ordres:***

- a) Il est l'organe qui élabore et présente à l'Assemblée générale toute proposition relative aux orientations globales, aux lignes d'actions, à la ligne idéologique et politique, à la politique budgétaire, au Projet institutionnel du Centre.
- b) Il est l'organe de décision en ce qui concerne les projets d'animation, leurs objectifs, les priorités, l'organisation générale du Centre et du programme d'activités, ainsi que l'allocation des moyens nécessaires à leur réalisation.
- Il fonctionne en étroite collaboration avec l'équipe d'animation.
  - Il doit faire en sorte que l'équipe d'animation ait les moyens de mettre en place la politique décidée et en vérifie la gestion adéquate.
  - Il décide de l'attribution d'une enveloppe financière à chaque projet d'animation.
  - Il décide des horaires d'ouverture du Centre et ratifie les horaires de travail des animateurs, sur la base des propositions du colloque des animateurs.
  - Il propose à la FAS'e l'engagement et le licenciement ou le changement d'affectation du personnel, conformément aux statuts du personnel de la FAS'e, après consultation de l'équipe d'animation.
  - Il définit la répartition des tâches au sein de l'équipe d'animation, sur préavis de celle-ci.
  - Le Comité de gestion est responsable de gérer les ressources humaines, financières et matérielles de l'association.

***Les séances tenues dans le cadre du Comité sont de trois ordres:***

- a) Le Comité se réunit avec l'équipe d'animation pour:
- Faire l'état de la situation générale.
  - Discuter de nouvelles propositions.
  - Déterminer les priorités.
  - Préparer les rapports annuels et toute proposition faite à l'Assemblée générale.
  - Procéder à l'évaluation des actions menées.

Lorsque la situation le nécessite, le Comité ou le colloque peuvent demander la présence de la secrétaire et/ou des moniteurs.

- b) Pour la gestion courante, le Comité délègue un Bureau du Comité qui tient des séances administratives. Ce Bureau peut aussi se tenir lorsqu'une décision doit être prise dans l'urgence. Ces décisions doivent alors être soumises au Comité lors de la séance suivante pour ratification. Un animateur représente l'équipe au sein du bureau, avec voix consultative.

- c) Pour mener à bien des tâches ou des études particulières, le Comité peut coopter des ressources extérieures, mandater une Commission ou un groupe de travail pour statuer sur des questions ponctuelles. Le Comité précise le mandat de ces commissions, en particulier leurs tâches, les délais, et cas échéant les compétences déléguées explicitement par le Comité.

Les commissions sont constituées de membres du Comité de gestion et d'un représentant de l'équipe d'animation. La répartition des membres du Comité au sein de ces commissions est rediscutée annuellement.

## 2.2 Le pilier professionnel

### 2.2.1 Rôle et compétences du colloque

- Il est constitué des animateurs.
- C'est un lieu d'échange, de réflexion, de décision, de régulation et d'évaluation entre ses membres.
- L'ordre du jour est généralement le suivant:
  - a. Nouvelles des secteurs, Radis, Rado, Galaxy.
  - b. Tableau Noir, c'est le pense bête des communications à faire à l'équipe.
  - c. Divers.
  - d. Pelle du courrier.
  - e. Billet d'humeur.
- Chacun y rend compte de son activité afin de permettre à tous d'avoir une vue d'ensemble du projet.
- C'est un lieu où s'énoncent les difficultés, où l'on s'entraide pour les résoudre.
- Les besoins nouveaux qui émergent sur le terrain y sont exposés.
- C'est le lieu où s'élaborent les projets et se décident les propositions qui seront soumis au Comité. Ces projets et propositions sont conçus conformément aux orientations du Centre de rencontres, au Projet institutionnel. Dans tous les cas, les propositions et projets sont présentés collectivement; l'équipe en est porteuse. Plusieurs propositions peuvent être soumises au Comité concernant un problème de même nature. Les avantages et inconvénients à court terme de chaque proposition ainsi que les incidences à plus long terme (p. ex. mobilisation importante des ressources, notamment en personnel), sont exposés de manière à ce que le Comité puisse choisir en toute connaissance de cause.
- Des regroupements de l'équipe d'animation, séances extraordinaires, peuvent avoir lieu lorsqu'un sujet demande une réflexion plus approfondie qui ne peut être traitée en colloque.
- Il est tenu un compte-rendu des séances à disposition du comité.

### 2.2.2. Rôle et compétence de l'équipe d'animation

- L'équipe d'animation propose au Comité l'engagement des moniteurs nécessaires; elle supervise le travail des moniteurs; le cas échéant, elle informe le Comité des difficultés rencontrées.
- L'équipe d'animation se répartit les tâches générales de fonctionnement et le comité nomme les responsables de secteur.
- La planification de l'emploi du temps de l'équipe d'animation en fonction du cadre horaire du Centre de rencontres (présences, absences, congés, vacances, remplacements) est proposée par l'équipe d'animation au Comité pour ratification.
- Lors des ouvertures, l'équipe d'animation favorise le terrain, les liens entre les jeunes et l'équipe. Elle est attentive à ne pas se faire happer par les tâches administratives (téléphones, bureau, rapports en tout genre, comptabilité).
- Le consensus n'est pas nécessaire dans l'équipe. Sans entrer dans des rivalités, différents avis sont bienvenus par rapport à des projets. Mais, il faut toutefois assumer en équipe les implications professionnelles.
- l'équipe informe le comité de gestion du déroulement des activités, de l'état des comptes, du matériel et des locaux

### **2.2.3 Rôle et compétences de chaque animateur**

(cf. cahier des charges des animateurs, Convention collective de travail)

- Chaque animateur assume un ou plusieurs secteurs d'activité et est chargé d'en rendre compte au Comité. Si plusieurs animateurs travaillent dans le même secteur d'activité, l'un d'entre eux doit en être le référent.
- Chaque animateur tend à promouvoir la vie associative et socioculturelle.
- L'animateur met en place les activités en fonction des objectifs et des options définies avec le comité.
- Il gère le budget attribué aux activités dont il a la responsabilité, il gère sa caisse personnelle.
- L'animateur rend compte au colloque des activités dont il est responsable, pose ses problèmes, parle de ses difficultés, propose des solutions et des projets nouveaux. Il est responsable des objectifs fixés de son secteur devant le colloque.
- Il participe activement à l'élaboration des rapports, ainsi qu'aux bilans et évaluations effectués.
- Il supervise la gestion administrative du personnel d'encadrement et du personnel administratif et technique du Centre de rencontres (contrats de travail, assurances sociales, absences, congés, remplacements), il s'assure de la mise au courant du personnel engagé.

### **2.3 Usagers et partenaires**

Le Rado-Versoix cherche à collaborer étroitement avec les familles, les institutions en relation avec les adolescents, ainsi qu'avec tout organisme qui œuvre en faveur de la jeunesse (Giap, Apeco, Apev, etc).

Nous stimulons les collaborations pour renforcer le travail en réseau existant par davantage de contacts avec les conseillers sociaux et enseignants des écoles primaires et secondaires (cycle d'orientation des Colombières), avec le Giap et les TSHM de la région.

### **3. Moyens mis en œuvre pour appliquer les buts de l'association**

#### **3.1 Ressources humaines**

##### *Personnel d'animation*

A raison de 2,7 postes accordés par la FAS'e, répartis en quatre animateurs/trices (trois postes à 70% et un poste à 60%), l'équipe d'animation ne peut répondre à la demande pressante concernant l'agrandissement du secteur enfant. Elle assure les ouvertures du mercredi pour 32 enfants et l'ouverture du secteur adolescent ainsi que les vacances scolaires.

A chaque ouverture du secteur enfant, l'encadrement est assuré par une animatrice et quatre moniteurs/trices. A chaque ouverture du secteur adolescent, l'encadrement est assuré par deux animateurs/trices et un moniteur/trice. Il n'y a plus d'ouverture Galaxy. Les heures imparties à ces ouvertures sont distribuées dans d'autres projets tels que les mercredis quartier.

Le poste de moniteur supplémentaire demandé et accordé, sous certaines conditions, passe entièrement à la charge de la FAS'e dès janvier 2011.

##### *Personnel administratif et technique*

Avec un 22,5 % de temps de nettoyage payé par la Commune, le Rado et ses différents locaux sont correctement entretenus.

Dès septembre 2008 le temps de secrétariat comptabilité est de 40% de temps de travail. Nous n'avons, à l'heure actuelle, pas assez de recul pour savoir si cette augmentation permet de faire fonctionner le Centre de rencontres de manière équilibrée.

##### *Bénévoles*

Il est toujours difficile de compter le temps des bénévoles investis dans l'association, pourtant sans eux et les nombreuses heures investies nous ne pourrions assumer et assurer la poursuite de nos diverses activités.

#### **3.2 Ressources matérielles (L'espace, l'infrastructure)**

Ressources matérielles mises à disposition par la commune de Versoix

Maisons et terrains :

- Le rez-de-chaussée de la maison du 9, chemin Versoix-la-Ville est mis à disposition pour le secteur enfant le Radis, les locaux centraux du restaurant scolaire sont mis à disposition en partenariat avec le Giap, ainsi que les locaux de la "grange".
- Dans l'ancienne école de Courvoisier se trouve le secrétariat de l'association, l'atelier de menuiserie, le local dévolu à l'accueil adolescent ainsi que la salle polyvalente.
- Au chemin Vandelle le local "disco" Le Galaxy n'existe plus.

Le Rado-Versoix met à disposition son terrain, ses bâtiments ou son matériel à des particuliers, sociétés et autorités communales, moyennant l'accord du comité et une participation financière. Pour des raisons d'assurance, le minibus n'est mis en location qu'aux membres de l'association.

### 3.3 Ressources financières

Comme nous l'avons déjà signalé pour les activités en accueil libre, le Centre de rencontres favorise les activités gratuites ou à un coût minimum. Nous désirons promouvoir et garantir de bonnes conditions d'accessibilité aux usagers.

Par exemple, nous essayons de rendre accessible et de promouvoir:

- La participation aux fêtes de quartier et des animations gratuites.
- Des activités sportives, des concerts, des soirées pour les adolescents.
- Un accueil et des mises à disposition de locaux à d'autres institutions, associations et groupements divers.

Cependant, lors d'activités bien définies, une participation financière est demandée:

- Pour les centres aérés.
- Pour les mercredis aérés.
- Les locations des locaux pour les fêtes privées.
- Les locations du minibus.
- Les camps, les sorties.
- Les repas du vendredi soir.

Une réduction peut toujours être accordée à certains usagers. C'est ainsi que, par exemple, lors d'un camp, un rabais peut être octroyé aux familles nombreuses ou en difficulté financière.

La Commune de Versoix assure actuellement une subvention de ± CHF. 100 000.- par an.

L'Association lui présente un budget annuel en s'assurant qu'il couvre les frais de fonctionnement du Centre de rencontres et de ses diverses activités.

Le Centre de rencontres et ses ressources sont destinés en priorité aux enfants et aux jeunes. Cependant, des engagements au service d'autres classes d'usagers peuvent être envisagés.

### **3.4 Les ouvertures du Centre de rencontres**

#### ***Le secteur enfant: Le Radis***

Le secteur Radis est ouvert aux enfants scolarisés jusqu'à 11 ans, sur inscription annuelle payable par trimestre.

Périodes scolaires:

Mercredi de 8 heures à 18 heures.

Périodes de vacances:

Les centres aérés d'automne, de février, d'été sont réservés en priorité aux versoisiens. Les inscriptions se font par semaines.

#### ***Le secteur adolescent: Le Rado***

Le secteur Rado est ouvert cinq jours par semaine pour un accueil libre des jeunes de 12 ans à 17 ans. Les activités sont diverses: jeux, musique, billard, repas, sorties, projets.

Période scolaire:

Mardi de 16 heures à 19 heures

Mercredi de 13 heures à 18 heures

Jeudi de 11h30 à 13h30 et de 16 heures à 18 heures

Vendredi de 16 heures à 22 heures

Samedi de 13 heures à 18 heures (saison heures d'hiver, octobre-mars)

Périodes de vacances:

Durant les semaines d'automne, de février, de Pâques, des ouvertures sont assurées pour environ 25 heures par semaine sur programme spécifique. Aux vacances d'été, un animateur/trice est détaché/e tout un mois à la Grève nautique de Port Choiseul.

#### ***Le secteur adolescent: Le Galaxy***

A l'heure actuelle il n'est pas possible de définir si le local Galaxy pourra continuer à fonctionner. Nous sommes en négociation avec les autorités communales pour le remplacement du local démolé. Un projet est à l'étude.

**Ce projet institutionnel a été approuvé par l'Assemblée générale du 24 mars 2011**

Pour l'Association Le Rado-Versoix

Anne Etienne, Présidente

Carlos Da Silva, Vice-président

Versoix, le 24 mars 2011

## Glossaire

APEV :	Association des Parents des Écoles de Versoix
APECO:	Association des Parents d'Élevés du Cycle d'Orientation de Versoix
CA:	Conseiller Administratif de Versoix
CASS:	Centre d'action sociale et de santé
CM:	Conseil Municipal de Versoix
DCTI:	Département des Constructions et Technologies de l'Information
DPIG:	Dialogue et Prévention Inter Générations
FAS'e:	Fondation genevoise pour l'Animation Socioculturelle
FCLR:	Fédération des Centres de Loisirs et de Rencontres
GIAP:	Groupement Intercommunal pour l'Animation Parascolaire
TSHM:	Travailleur Social Hors Mur